



RAPPORT RSE

2017 - 2018



## LE MOT DU PRESIDENT

---

Chez HUB SAFE, nous concilions exigences en matière de sûreté, satisfaction clients et développement durable. Face à la complexité et à la vulnérabilité d'un univers en perpétuelle mutation, il reste essentiel pour HUB SAFE d'anticiper les menaces tout en assurant une performance de qualité constante. Apporter de la valeur et du sens à cette performance nous conduit à adopter depuis plusieurs années une démarche en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).



Au sein d'HUB SAFE, nous élaborons des actions favorisant l'amélioration de nos méthodes de travail, de nos relations avec nos parties prenantes et le développement des ressources humaines en entreprise.

Notre objectif est d'orienter nos pratiques internes et nos activités dans une démarche plus responsable et plus cohérente envers nos parties prenantes. Nous nous sommes fixés des lignes de conduite claires et des outils de pilotage du progrès pour déterminer les enjeux liés à chaque domaine et nous permettre un engagement efficace et durable.

### **Notre mission : faire d'un secteur vulnérable, une entreprise résiliente !**

L'audit extra-financier, réalisé en octobre 2016 par l'agence ETHIFINANCE, a conclu à un engagement excellent d'HUB SAFE. En 2018, HUB SAFE compte maintenir ce résultat et faire de notre société une référence de bonnes pratiques. Ce niveau d'investissement souligne l'intégration dans notre fonctionnement des principes d'éthique, l'utilisation de nombreux indicateurs de suivi et le déploiement d'actions positives en matière de ressources humaines et de protection de l'environnement.

Chaque jour, nous mesurons l'engagement de nos parties prenantes internes et externes, véritables leviers de notre performance sociale et économique. Que l'investissement de chacun d'entre eux en soit remercié.

*Christophe CALMÈS - Président*

## HUB SAFE

La sûreté est au cœur de nos métiers. HUB SAFE délivre une prestation globale de sûreté permettant d'anticiper les défis de la sûreté de demain. HUB SAFE est une société 100% française, opérant sur plusieurs sites du territoire : l'aéroport d'Orly sud, l'aéroport du Bourget et les terminaux 1 et 3 de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. HUB SAFE a maintenant pour objectif de s'étendre vers de nouveaux sites pour renforcer sa performance et affirmer sa fiabilité. De ce fait, l'entreprise est en constante quête d'amélioration et d'adaptation pour faire face à tout type d'évènements et de risques éventuels de malveillance.

En 2017, HUB SAFE a traversé une nouvelle évolution. L'entreprise appartenait auparavant entièrement au Groupe Aéroports de Paris (Groupe ADP). Désormais, HUB SAFE appartient à 80% au Groupe SAMSIC et à 20% au Groupe Aéroports de Paris. Au fil de cette transition, HUB SAFE a maintenu son engagement envers la responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Depuis 2014, HUB SAFE définit la RSE comme une priorité pour maintenir la compétitivité de l'entreprise et cet engagement se retrouve à tous les niveaux de la société. Avec plus de 1700 collaborateurs, la majorité des actions d'HUB SAFE sont dirigées vers la performance de ses agents. La formation et de développement des compétences sont au cœur de la stratégie d'entreprise. Cela permet de mettre l'humain au centre de ses actions, de ses projets et de ses aspirations afin de garantir un service de référence dans le milieu de la sûreté aéroportuaire.

HUB SAFE continue cette démarche volontaire envers les collaborateurs et toutes nos parties prenantes. Nous prenons à cœur l'engagement que nous leur offrons, ainsi que le maintien de leur concertation dans toutes les démarches de prise de décision qui les concerne. Nous sommes persuadés que le dialogue et l'écoute forment le pilier majeur de la RSE chez HUB SAFE.

HUB SAFE tient à maintenir une ligne de conduite visant entre autre à réduire au maximum son empreinte environnementale, d'assurer une gouvernance éthique et transparente, le respect des droits de l'Homme dans toute sa chaîne de valeur. HUB SAFE se base sur le document de référence ISO 26 000, cadre majeur de l'orientation des actions RSE de l'entreprise. Ce rapport RSE démontre les performances en la matière pour les années 2017-2018.



Le Groupe SAMSIC et le Groupe ADP, parties prenantes majeures de l'entreprise HUB SAFE, sont signataires du Global Compact de l'ONU en poursuivant les 17 Objectifs du Global Compact pour l'Agenda 2030. Par conséquent, il est naturel pour HUB SAFE d'inscrire le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie d'entreprise.

## HUB SAFE Training

**H**UB SAFE Training, filiale de la société HUB SAFE, a pour mission d'assurer la diffusion de la formation. Elle propose l'ensemble des formations réglementaires à destination des professionnels du secteur aéroportuaire et la prestation de conseil en sûreté et sécurité. Ces formations s'adressent aux professionnels opérationnels, aux professionnels encadrants et aux contributeurs.

Dispensées par nos instructeurs certifiés par l'Ecole Nationale d'Aviation Civile (ENAC), ces formations sont valorisées par une certification en parfaite conformité avec le cadre réglementaire de la sûreté aéroportuaire.

HUB SAFE Training a obtenu en 2016 la certification ISO 9001 garantissant un haut niveau de management de la qualité. Cette certification est une véritable démonstration de la volonté d'HUB SAFE de poursuivre son engagement en matière de qualité de service et d'engagement envers ses parties prenantes comme étant les axes majeures de sa stratégie RSE.

**/ 1700 collaborateurs**  
professionnels agréés &  
certifiés

**/ 83 millions d'€** de chiffre  
d'affaires

**/ Nous collaborons avec**  
plus de **60 compagnies**  
aériennes

**/ 15 semaines de formation**  
pour tous les conducteurs  
de chiens



Jusqu'à 65 000 personnes inspectées-  
filtrées chaque jour

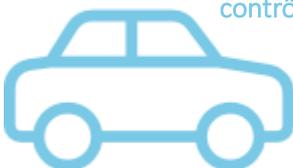


15 millions de passagers &  
personnels contrôlés



70 000 interventions  
cynotechniques

1,2 million de véhicules  
contrôlés



200 000 bagages de soute sécurisés



## LA STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

HUB SAFE est devenue en 10 ans la deuxième entreprise majeure et reconnue de la sûreté aéroportuaire d'Ile de France. Notre professionnalisme dans l'exécution de nos prestations, conjugué à notre culture du service au client et à notre gestion humaine nous a permis d'être une entreprise de référence dans le domaine de la sûreté aéroportuaire en France et de posséder une expertise de haut niveau.



Capitalisant sur cette expertise, HUB SAFE a désormais pour ambition de **devenir une référence nationale en matière de sûreté aéroportuaire, cynotechnique et de services aux clients** sur les prochaines années.



## NOTRE HISTOIRE

---

# 2018

HUB SAFE devient HUB SAFE by SAMSIC

# 2017

**Nouvel actionnaire majoritaire**

Rachat par le Groupe SAMSIC à hauteur de 80% et création d'HUB SAFE Event

# 2015

**Changement de dénomination et extension d'HUB SAFE**

Lancement de l'activité sur l'aéroport de Nantes

# 2014

**Lancement de nouvelles activités**

Création d'HUB SAFE Training et HUB SAFE Régional

# 2012

**100% Groupe ADP**

ALYZIA Sûreté devient filiale à 100% du Groupe ADP

# 2004

**Lancement de nouvelles activités**

Contrôle d'accès et cynotechnie

# 2003

**Création d'HUB SAFE sous la dénomination d'ALYZIA Sûreté**

Activité Aérobares

## NOTRE VISION

---

Un contrôle rigoureux, rapide, convivial... Le défi de nos métiers de sûreté est de concilier la stricte conformité réglementaire, l'ingénierie des flux et l'accueil de l'utilisateur.

Ces métiers sont aujourd'hui en pleine mutation et doivent s'innover pour s'adapter aux nouveaux contextes aéroportuaires :



Répondre à l'augmentation constante du trafic aérien



Faire face aux risques permanents et à la sophistication des menaces



Satisfaire des clients de plus en plus exigeants, prompts à partager leur bonne – ou mauvaise – expérience de "voyageur-consommateur"

## NOS VALEURS D'ENTREPRISE

---

La force de l'entreprise est fondée sur trois valeurs :

### L'EXIGENCE

- / Nous ne faisons jamais de compromis sur la conformité réglementaire ;
- / Nous voulons continuer à mériter la grande confiance des autorités régaliennes et le respect que nous inspirons aux clients ;
- / Nous poursuivons des objectifs toujours plus élevés en termes de qualité pour nos clients.

### L'ÉCOUTE

- / Nous offrons à nos clients la plus grande attention et la meilleure réponse à leurs attentes ;
- / Nous savons accueillir, rassurer et orienter les clients ;
- / Nous trouvons les solutions pour que nos collaborateurs se sentent motivés et bien dans leur environnement de travail.

### L'ENGAGEMENT

- / Nous formons une équipe expérimentée qui sait s'adapter aux contraintes et aux circonstances du terrain pour garantir la meilleure qualité de service ;
- / Nos procédés et démarches s'inscrivent au-delà des satisfactions d'ordre réglementaire, pour atteindre un niveau d'excellence dans nos activités au quotidien.

# LES ENGAGEMENTS D'HUBSAFE

---

## **/ Garantir la conformité de nos prestations en assurant une performance opérationnelle**

- Par la rigueur dans l'application de la réglementation et dans la réalisation de nos prestations ;
- Par la performance de notre organisation, basée sur la gestion de notre expertise et sur notre management de proximité ;
- Par notre implication dans l'évolution de la profession en tant que membre du bureau du Syndicat des Entreprises de Sécurité Aérienne et Aéroportuaire (SESA).

## **/ Des prestations de qualité répondant aux attentes des clients**

- Par une écoute active des attentes de nos clients permettant de répondre à leurs besoins et d'être force de proposition, en favorisant des échanges basés sur la confiance ;
- Par le recours à des innovations technologiques, organisationnelles, permettant de maintenir au plus haut niveau notre qualité de service, tout en garantissant la fiabilité, la flexibilité, la réactivité.

## **/ Une politique sociale et une gestion des ressources humaines proche de nos collaborateurs**

- Par la qualité des conditions de travail et la prévention des risques, par l'égalité homme-femme au sein de l'entreprise et par la valorisation de l'engagement de chacun ;
- Par la formalisation de règles de déontologie internes à l'entreprise, ayant pour objectif de garantir le bien-

être des collaborateurs en les guidant dans l'exercice de leur responsabilité au quotidien ;

- Par un dialogue social continu permettant de partager les objectifs de l'entreprise et d'associer les partenaires sociaux à leur mise en œuvre.

## **/ La performance économique de nos activités**

- Par la croissance rentable de nos activités en saisissant les opportunités de développement ;
- Par une veille commerciale et concurrentielle active ;
- Par la maîtrise de notre pilotage de la performance et la garantie de notre solidité financière.

## **/ Le respect et la protection de l'environnement**

- Par la prise en compte de l'impact potentiel de nos activités sur l'environnement ;
- Par la promotion d'une plus grande responsabilité environnementale ;
- Par la mise en place de procédés et d'outils de gestion de déchets, de substances toxiques et de systèmes de management.

## **/ Un système de management de la qualité porté par les collaborateurs**

- Par l'établissement et le suivi des objectifs de satisfaction client ;
- Par la formalisation et la maîtrise de nos méthodes de travail ;
- Par l'analyse de nos résultats et la recherche continue d'actions d'amélioration de nos performances.

## NOTRE POLITIQUE RSE

---

Le Groupe HUB SAFE désire porter son engagement RSE vers une démarche plus large et plus globale en prenant en compte des préoccupations liées à l'environnement, aux questions sociales, sociétales et économiques dans l'ensemble de sa sphère d'influence. Pour cela, chaque service décline la politique RSE dans ses activités pour des actions ciblées, corrélée avec la stratégie interne de l'entreprise.

La politique RSE de l'entreprise est axée selon un cadre défini de principes et d'objectifs RSE, notamment:

- Assurer une gouvernance transparente et éthique,
- Intégrer notre capital humain au centre de notre stratégie,
- Satisfaire les demandes de nos clients avec un service de qualité,
- Réduire nos impacts environnementaux,
- Promouvoir les achats responsables dans notre chaîne d'approvisionnement,
- Participer au développement économique et social local.

Pour soutenir cette démarche, le Groupe HUB SAFE élabore et déploie en interne des documents de référence qui réaffirment les valeurs de l'entreprise (l'écoute, l'engagement et l'exigence), encadrées selon les principes de **respect d'autrui, de loyauté, d'équité et d'intégrité, de respect de la confidentialité et du respect de l'environnement**. Ainsi, la Charte Ethique, la Charte RSE, la Charte Managériale et le Code de Déontologie manifestent la volonté d'HUB SAFE de devenir une entreprise responsable de référence. Pour cela, nous orientons nos pratiques internes vers une démarche d'écoute et de dialogue avec nos parties prenantes pertinentes.

Nous nous sommes fixés les lignes de conduite suivantes:

### 1. Gouverner en acteur responsable

Nous favorisons une politique de gouvernance transparente. Notre Code de Déontologie rédigé en partenariat avec Transparency International France ainsi que notre Charte Ethique, inscrit les responsabilités suivantes dans la politique RSE interne d'HUB SAFE, à savoir :

- Le respect des lois en vigueur,
- La lutte contre la fraude,
- La prévention de la corruption,
- Le respect de principes de loyauté, d'équité et d'intégrité,
- La protection de l'information,
- Le respect du principe de non-discrimination et d'égalité des chances

### 2. Protéger l'environnement

La protection de l'environnement représente un enjeu important pour HUB SAFE. Pour y répondre, HUB SAFE a mis en place un système de recyclage de papier, de bouchons et de matériel informatique dans nos bureaux pour valoriser la gestion de nos déchets. Le bilan GES réalisé annuellement permet la mise en place d'actions de réduction de nos émissions à travers des plans de déplacement inter-entreprises locaux et de sensibilisations à l'éco-conduite de nos salariés. HUB SAFE tend également à atteindre 100% de son parc automobile en véhicules hybrides. En somme, HUB SAFE veut réduire au maximum son impact environnemental.

### **3. Un acteur économique responsable**

HUB SAFE instaure une politique d'achats responsables avec des fournisseurs et prestataires choisis selon des critères RSE prédéfinis. Tous sont soumis à la signature de notre Charte RSE Fournisseurs et une évaluation est effectuée annuellement selon les critères RSE qui nous tiennent à cœur.

Pour répondre à la demande des clients, HUB SAFE a développé le concept de '*SAFE & GO Solutions*'. Cette solution repose sur la mise en œuvre d'outils numériques, de processus et d'un management de proximité performants. *SAFE & GO Solutions* allie la maîtrise des prestations de sûreté tout en mettant en place une organisation qui permet d'assurer la fluidité aux postes d'inspection filtrage, un accueil de qualité pour ses clients tout en respectant les obligations réglementaires.

### **4. Favoriser le Développement Professionnel de nos collaborateurs**

Notre objectif est de favoriser l'évolution professionnelle de nos collaborateurs. La réussite collective passe par l'engagement et l'implication de chacun. Nous insistons sur l'implication de tous nos collaborateurs dans les démarches de formation et de promotion en interne. Pour cela, HUB SAFE cherche à améliorer continuellement son engagement envers la formation et la valorisation de son capital humain.

### **5. Assurer un équilibre de vie au travail**

HUB SAFE cherche à améliorer la viabilité des conditions de travail de ses collaborateurs en répondant au maximum à leurs demandes en matière de sécurité, de santé physique et morale, et de bien-être au travail. Pour assurer un dialogue constructif avec ses collaborateurs, HUB SAFE tient à assurer au maximum la concertation de ses salariés. Cela passe par plusieurs méthodes de concertation : les entretiens individuels, ainsi que des réunions multipartites pour élaborer un plan d'action clair et concret.

### **6. Promouvoir la diversité et veiller à l'égalité des chances**

HUB SAFE est depuis 2014 signataire de la Charte de la Diversité. Nous nous impliquons au quotidien pour la promotion de la diversité, de l'égalité homme/femme et pour l'insertion à l'emploi des personnes en situation de handicap et les personnes éloignées de l'emploi.

### **7. Garantir le dialogue social et associer les collaborateurs à la performance de l'entreprise.**

Le dialogue social fait partie intégrante de notre politique des Ressources Humaines, notre accord de droit syndical garantit la liberté du dialogue social au sein de l'entreprise. Nous mobilisons nos instances représentatives pour toute question ou réclamations de la part de nos salariés.

Ces objectifs orientent nos activités professionnelles vers une performance qui allie qualité, durabilité et respect des normes internationales. Ces qualités permettent à HUB SAFE d'être une entreprise leader dans le milieu de la sûreté.

## NOS OBJECTIFS RSE

---

En tenant compte des convictions et des valeurs d'HUB SAFE, l'entreprise s'est fixé **9 objectifs** qui représentent la **ligne directrice de la stratégie RSE et développement durable**.

### **Gouvernance :**

- 1. Adopter une gouvernance responsable et transparente**
- 2. Exercer les missions avec loyauté et éthique**
- 3. Veiller strictement au respect des Droits de l'Homme et au respect du principe de non-discrimination sous toutes ses formes**

### **Capital Humain :**

- 4. Créer des conditions de travail respectueuses du bien-être de tous les collaborateurs**
- 5. Encourager le développement de compétences des collaborateurs et veiller à l'évolution professionnelle de chacun**
- 6. Promouvoir la Diversité et veiller au respect de l'égalité des chances**

### **Environnement :**

- 7. Contribuer pleinement au respect et à la protection de l'environnement et réduire l'impact environnemental de la société**

### **Relations avec les parties prenantes :**

- 8. Développer la communication avec la société civile et la croissance économique de la communauté locale**
- 9. Instaurer des relations responsables avec les clients, fournisseurs et prestataires.**

## UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE ET TRANSPARENTE

- **Objectifs** : Assurer une direction transparente et indépendante de toute influence, développer et rentabiliser l'activité, garantir une gestion saine des comptes et promouvoir l'éthique des pratiques à tous les niveaux de l'organisation.

## LE COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction est un organe décisionnel à responsabilité et fonctionnement collégiaux se réunissant hebdomadairement. Il invite toute personne compétente à participer à ces réunions. Consacré à un tour de table sur les actualités, informations ou points à l'ordre du jour, tels que les dossiers nécessitant une décision ayant un impact sur un ou plusieurs services et parties prenantes.

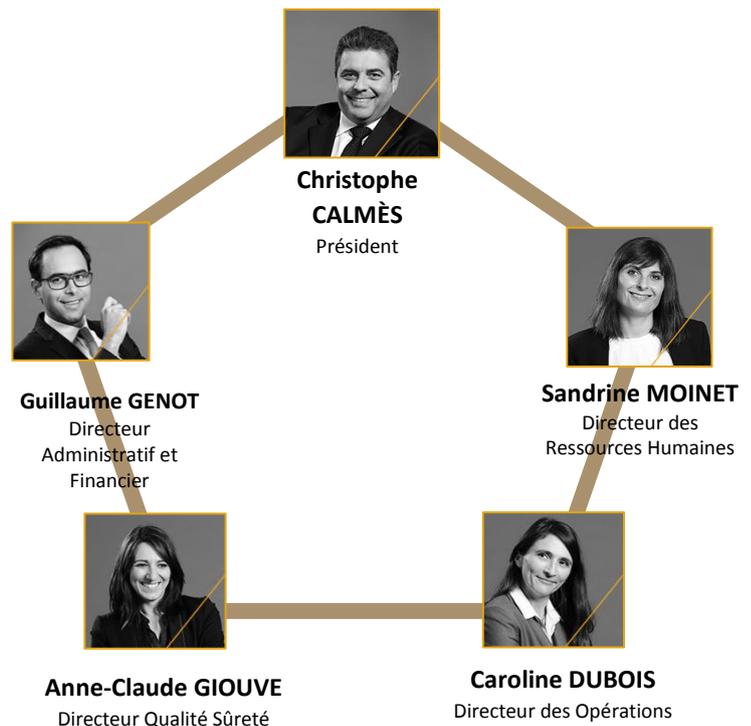
Les délibérations sont faites sur la base de dossiers contenant toutes les informations nécessaires à la prise de décision. Les comptes rendus de réunion sont ensuite transmis à l'ensemble des membres, accompagnés de plans d'actions concrets. Une réunion mensuelle du Comité de Direction est dédiée à la présentation des indicateurs de pilotage de l'entreprise.

Le Comité de Pilotage se réunit mensuellement, composé des membres du Comité de Direction

La récente intégration d'HUB SAFE au Groupe SAMSIC implique des changements organisationnels et le Comité de Direction d'HUB SAFE est en pleine mutation. Ce réaménagement va permettre à l'entreprise d'élaborer de nouvelles stratégies, donnant plus d'opportunités d'évolution et de compétitivité sur le marché de la sûreté aéroportuaire.

## ○ UNE CHARTE MANAGERIALE

Une initiative d'HUB SAFE a été d'élaborer une Charte managériale à l'intention de tous les directeurs et responsables de l'entreprise. Elle a pour objet de définir les comportements des managers envers leurs équipes : leadership, transparence, éthique, loyauté, écoute des parties prenantes, respect de l'environnement, courtoisie et civilité. De ce fait, les Managers HUB SAFE s'engagent à déployer les valeurs profondes de respect et de développement de l'entreprise comme vitrine d'une gouvernance responsable au sein de l'entreprise.



ainsi que les directeurs de site. Une réunion est également organisée trimestriellement avec les membres du Comité de Pilotage élargi, réunissant les adjoints et les Responsables de services du siège.

# GOUVERNANCE

## L'ETHIQUE : UN ENGAGEMENT PORTE AU SEIN D'HUB SAFE

- **Objectifs** : Lutter contre la fraude et la corruption à tous les niveaux de l'entreprise, assurer le respect des lois et des réglementations dans toutes nos activités, avertir des risques.

Pour HUB SAFE, une gouvernance responsable repose sur deux piliers fondamentaux : la loyauté des pratiques et l'éthique. Les instances de gouvernance d'HUB SAFE font de la prévention de la fraude et de la lutte contre la corruption un axe majeur de la politique RSE de l'entreprise. Pour cela, plusieurs initiatives ont été mises en place :

### ○ L'ELABORATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN CODE DE DEONTOLOGIE EN INTERNE

HUB SAFE sait pertinemment que pour atteindre l'objectif d'une gouvernance transparente et éthique, ces valeurs doivent avant tout être partagées par l'ensemble de ses collaborateurs. Depuis 2012, HUB SAFE a intégré le *Code de déontologie* aux documents internes, essentiels pour garantir l'application des bonnes pratiques en interne.



Elaborée en partenariat avec l'ONG Transparency International, tous les salariés ont adhéré aux règles de déontologie inscrits dans ce code lors de leur recrutement. HUB SAFE a annexé à son code de déontologie des dispositions spécifiques liées à ses activités privées de sûreté. Ces dispositions comprennent, entre autres : le respect de la dignité, la prévention des actes de violence, la transparence des démarches commerciales etc.

### ○ UNE NOUVELLE CHARTE ETHIQUE HUB SAFE

Pour soutenir le code de déontologie et renforcer l'importance des fondements d'éthique en entreprise, HUB SAFE a renouvelée sa charte éthique pour une influence plus accrue en interne. Ce document a pour objet de guider les comportements de travail de l'ensemble du personnel, de responsabiliser ses collaborateurs et de transmettre les objectifs d'éthique à ses équipes.

## LES DISPOSITIONS DE LA CHARTE ETHIQUE HUB SAFE

- / Le respect des lois en vigueur ;
- / Le respect du principe de loyauté ;
- / Le respect de l'image et de la réputation de l'entreprise ;
- / La protection de l'environnement ;
- / Le respect des droits de l'homme ;
- / La santé, l'hygiène et la sécurité au travail, y compris les mesures contre le harcèlement moral et sexuel.

## LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DU PRINCIPE DE NON-DISCRIMINATION SOUS

### TOUTES SES FORMES

- **Objectifs:** Prévenir des discriminations sous toutes les formes, basées sur la race, la couleur, la religion, les opinions politiques et promouvoir l'égalité des chances. Assurer le respect des droits de l'homme dans l'ensemble de la sphère d'influence de l'entreprise et sensibiliser les collaborateurs aux obligations d'HUB SAFE.

Le respect des droits de l'homme forme une partie essentielle à la fiabilité de la RSE. C'est pour cela qu'HUB SAFE prend ce domaine d'action à cœur en mettant en place des mécanismes de prévention en interne. Pour ce faire, HUB SAFE compte sur la transparence et la bonne foi de ses parties prenantes dans sa chaîne de valeur et dans l'ensemble de sa sphère d'influence :

#### ○ Concernant les parties prenantes externes

Le Service achats s'est doté d'une Charte RSE fournisseurs garantissant le respect des droits de l'Homme dans sa chaîne d'approvisionnement et celles de ses fournisseurs. La Charte RSE Fournisseurs est soumise à la signature de tout nouveau partenaire commercial. Ensuite, une évaluation annuelle prend en compte la performance des fournisseurs sous des critères RSE.

#### ○ Concernant les parties prenantes internes

Afin de garantir l'égalité des chances et le respect du principe de non-discrimination, le service des ressources humaines se charge de former le personnel adéquat pour garantir l'égalité des chances pour tous : la formation initiale, le recrutement, les sensibilisations ciblées en interne. Toutes ces actions présentent aux collaborateurs l'importance du respect des principes de non-discrimination.

Notre Charte Ethique impose aux salariés de l'entreprise l'obligation de respecter l'intégrité physique et morale d'autrui. Cela inclut inévitablement la lutte contre toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation. Chaque collaborateur est incité, au quotidien, à se responsabiliser en adoptant un comportement éthique lors de prises de décisions affectant l'entreprise et son environnement.



## CAPITAL HUMAIN

### NOUS ASSURONS UN EQUILIBRE DE VIE AU TRAVAIL

- **Objectifs:** Assurer des conditions de travail adéquates et équilibrées pour tous les salariés, développer un climat social de qualité, garantir la sécurité, la santé physique et mentale par le dialogue.

Un service de qualité passe par le bien-être des salariés. Avec 1 700 salariés, HUB SAFE met l'humain au cœur de l'entreprise. Il est primordial d'entamer un dialogue de qualité avec les collaborateurs et de comprendre fondamentalement leurs besoins. La politique de ressources humaines d'HUB SAFE traduit cette approche par la garantie que la santé et la sécurité de tous les collaborateurs est au centre de nos préoccupations. Ces considérations plus multiples : une sécurité assurée, une intégrité physique et morale protégée ainsi qu'un bien-être respecté au quotidien sur les lieux de travail.



**100%** de nos salariés opérationnels bénéficient de la formation Gestes et Postures visant à prévenir des troubles musculo-squelettiques afin de réduire les accidents liés à l'exercice de leurs fonctions.

Afin d'être pleinement à l'écoute des collaborateurs HUB SAFE, une cellule de veille CHSCT est mise à disposition. Cette cellule est constituée du référent site membre du CHSCT, du secrétaire du CHSCT, du responsable opérationnel (d'Orly, Charles de Gaulle ou Le Bourget) et du chargé prévention des risques d'HUB SAFE. L'objectif est de remédier au plus possible aux difficultés rencontrées par les collaborateurs. De plus, des accords sur le temps de travail ont été négociés par HUB SAFE pour concilier vie professionnelle et vie privée.

### ○ **Prévention du harcèlement et de la violence au travail**

Depuis 2014, une **charte relative à la prévention et à la lutte contre le harcèlement et la violence au travail** a été intégrée aux documents internes d'HUB SAFE et déployée sur tous les sites d'HUB SAFE. Cette charte réaffirme les principes réglementaires de santé au travail et rappelle les procédures en place assurant la santé physique et morale des collaborateurs. Une procédure est élaborée en cas de suspicion de harcèlement et les moyens mis à disposition des managers pour réagir.

Sur les plateformes aéroportuaires à forte fréquentation, les salariés d'HUB SAFE peuvent être confrontés à des agressions physiques ou verbales. Une procédure réactionnelle permet d'élaborer les démarches à suivre envers le salarié victime d'agressions. Par exemple, un accompagnement sur le lieu de travail, le financement des procédures de plainte ou de poursuites pénales...

Un numéro vert de l'organisme de prévention PSYA est mis à disposition des salariés pour une écoute et un suivi pour s'assurer que la reprise des missions du collaborateur se fait dans les meilleures conditions possibles.

## HUB SAFE a fait de la prévention des risques psychosociaux une priorité

En 2014, HUB SAFE a élaboré un guide pratique de prévention des risques psychosociaux. En 2016, une formation dédiée à la prévention des risques avec l'organisme PSYA a été organisée afin de savoir faire face aux situations humainement délicates.

## Une vigilance accrue sur la sécurité et les conditions de travail

La sensibilisation des collaborateurs à la sécurité se fait à la formation initiale et tout au long du parcours professionnel. Nous formons aux gestes de premier secours et organisons un quart d'heure sécurité hebdomadairement. Par conséquent, le nombre de Sauveteurs Secouristes du Travail augmente au sein des salariés HUB SAFE.

### ○ Prévenir la pénibilité des métiers

En partenariat avec les organisations syndicales, une démarche de prévention de la pénibilité a été lancée en 2013. Elle a permis d'identifier les principaux facteurs de pénibilité des activités et de mettre en œuvre des actions associées. Plusieurs actions ont été menées, comme la création d'un guide de l'encadrant et un carnet de prévention des risques renouvelé en 2018. Cela donne les moyens et informations nécessaires aux chefs d'équipes et aux salariés concernant les bonnes postures à adopter lors de l'exercice de leurs activités.

### ○ Avantages sociaux :

HUB SAFE met à disposition des salariés des moyens qui leurs permettent de coordonner activité professionnelle et vie privée. Cela inclus, par exemple, l'accès au logement, aux crèches, la prise en charge des frais de transport et l'accès aux assistantes sociales. Deux personnes dédiées à l'assistantat sont déployées sur chaque plateforme. Les assistants sociaux assurent l'écoute, le suivi et l'accompagnement des salariés dans les démarches administratives et sociales. Chaque année, nous renouvelons l'affichage rappelant les missions et les conseils que peuvent prendre en charge les assistant(e)s social(e)s.

**ASSISTANTE SOCIALE DU TRAVAIL**  
Direction des Ressources Humaines

Le service social est assuré par Nadine MARCEUX, assistante sociale diplômée. Elle intervient dans le respect du secret professionnel (art 226-13 CPI) et du Code de déontologie propre à la profession. Les éléments que vous abordez avec elle ne seront pas communiqués aux partenaires internes ou externes (DP, Direction, hiérarchie, collègues) sauf avec votre consentement. Ses interventions peuvent être brèves ou se dérouler à long terme, si votre situation est complexe et nécessite plusieurs entretiens et démarches (téléphoniques, courriers, rapports, concertations, etc.).

**Le métier de l'assistant(e) social(e) c'est d'aider :**

- Être à l'écoute de ceux qui ont besoin à un moment de leur vie.
- Chercher avec la personne des solutions à ses difficultés, en développant ses propres ressources.
- Apporter son soutien pour des démarches administratives, financières, professionnelles et sociales.
- Aider les personnes à trouver leur place dans la société, en agissant avec et sur la collectivité.

**De quoi le service social HUBSAFE peut vous apporter ?**

**Informations, Conseil, Accompagnement Social, Orientation, Soutien dans les changements :**

- Familiales : conseils sur les questions de prestations familiales liées à la grossesse, décès, violences conjugales, séparation, divorce.
- Administratives : aide aux démarches administratives et juridiques (CAF, CPAM, CRAMF, MDPH, etc.).
- Financières : accompagnement budgétaire, aide à la gestion du budget, adapter son budget, comment faire des économies ? Et recours auprès des organismes compétents (Banque de France, banques, ...).
- Santé et handicap : accompagnement si vous rencontrez des difficultés de santé (maisons de lien, préparation au retour à l'emploi et au maintien dans l'emploi, lien avec les organismes de sécurité sociale et le médecin du travail, ...).
- Environnement professionnel : écoute et soutien face aux difficultés rencontrées au travail (situation de conflit, charges de travail, lieu d'écoute, d'information et de relais...), accompagnement au changement.
- Logement : aide dans la constitution de votre demande de logement social et appui logement selon votre situation (après des bailleurs, recherche de solutions à l'emplacement, au logement, au maintien dans le logement et en cas d'événements de force majeure).
- Retraite : soutien dans la démarche de demande de retraite, etc.
- Adultes familiaux : information et soutien si vous êtes à titre non professionnel ou proche dépendant (enfants, conjoints, parents ou grands-parents malades, en situation de handicap et/ou de maladie).
- Juridique : information et conseils en cas de litige, d'accès au droit, etc.

**CONTACT et HORAIRES**

Nadine MARCEUX, assistante sociale peut vous rencontrer lors de sa permanence.

Permanence le Mercredi  
Le matin de 9h30 à 12h à Rouen

L'après-midi de 14h à 17h à CDG  
à Orly, Châteaufort HUBSAFE au 6ème étage.

Avec un service dédié selon les départements.

**HUBSAFE**

**HUBSAFE**

**L'accès au logement chez HUB SAFE**

Soucieux de vous accompagner dans votre recherche de logement, HUB SAFE a multiplié ses efforts afin de vous proposer des aides et services en matière de logement. A ce titre, l'entreprise adhère à de nouveaux organismes complémentaires permettant d'optimiser les chances d'accès au logement à ses collaborateurs.

**Le Comité habitat CDG et Planet AIR/Port Orly**

Le Comité Habitat contribue à connaître la demande de logement des salariés et apporte des services concrets. Il assure des actions communes et la concertation entre les trois acteurs essentiels dans le domaine du logement : les entreprises, les collectivités locales et les professionnels du logement.

Les Comités habitats sont présents sur les deux plateformes Roissy CDG et Orly. Ils proposent des permanences où les consultants pourront vous accompagner dans vos démarches et vous proposer des logements.

Contact : Madame Nawaz SOUJAZA  
Tel : 01 48 62 60 02

**1**

**Le parc logement Aéroports de Paris**

Fiège d'Aéroports de Paris, HUB SAFE propose à ses salariés d'accéder au parc logement Aéroports de Paris par le biais de la « Demande ».

Ce nouveau service vous permet de consulter l'état de logement en ligne, de demander un permis de visite, de répondre à une proposition, de dialoguer avec le service logement.

Pour cela, vous devez vous connecter sur le site : <http://www.aerologement.adp.aero.fr/ia/>

Lors de votre première connexion, vous devez créer un compte et choisir le nom ALYZA et indiquer votre identifiant qui est votre matricule, exemple : 001234. Une fois votre compte accordé à tous les services.

Contact : Madame Elisabeth GOUFFIER  
Tel : 01 49 75 62 85

**2**

**L'association AEPL**

L'AEPL, association des entreprises pour le logement vous aide à trouver des solutions de logement en proposant divers moyens pour y faciliter l'accès.

Nous vous invitons à visiter le site [www.aepl.fr](http://www.aepl.fr) qui vous permet de saisir en ligne votre demande, consulter les offres, demander et recevoir des permis de visite et découvrir l'ensemble des propositions de l'AEPL.

Contact : Madame Stéphanie MEHDI  
Tel : 01 49 89 96 85

**3**

**PROCLIA**

Spécialisé dans les missions de logement des salariés, PROCLIA est l'organisme collecteur d'HUB SAFE. Il propose des aides et services de location, d'accèsion et de mobilité professionnelle.

Contact : Madame Stéphanie KESSLER  
Tel : 01 48 63 86 60  
Fax : 01 48 63 86 61

**4**

Assistantes sociales

Logement

Crèches

Notre engagement à faciliter l'accès au logement de nos collaborateurs fut un enjeu d'importance dès 2014, avec le lancement d'une campagne de communication autour des nouveaux modes d'accès au logement proposés par les entreprises, la diffusion d'affiches et de brochures sur tous nos sites et l'adhésion à des organismes spécialisés.

### ○ HUB SAFE garanti le dialogue social

Le dialogue social fait partie intégrante de la politique Ressources Humaines d'HUB SAFE. L'accord de droit syndical garanti la liberté du dialogue social au sein de l'entreprise. À cet effet, l'entreprise mobilise ses instances représentatives pour toutes les questions relatives à la qualité de vie au travail, à la gestion de l'emploi et aux avantages sociaux.

Pour faciliter l'intégration des salariés au sein d'HUB SAFE, les accompagner dans leurs profession et les guider dans les démarches, un livret d'accueil leur est délivré dès leur arrivée.

Les collaborateurs sont essentiels chez HUB SAFE. C'est pour cela qu'en 2015, un baromètre social en partenariat avec l'organisme Aut'Heur D'hommes a été effectué. L'expérience est renouvelée en 2018 avec l'organisme WeView, permettant un dialogue concret avec les salariés, proche de leurs besoins et de leurs demandes. L'objectif est de comprendre les opinions des agents et de pouvoir agir selon leur besoins, au plus proche de leurs besoins.



### ○ Un nouvel accord d'intéressement pour la période 2017 – 2019

HUB SAFE a négocié en 2017, avec le Comité d'Entreprise, un nouvel accord d'intéressement pour la période 2017-2019. Il comporte quatre critères :

1. La performance de l'entreprise
2. La qualité de service
3. L'application des mesures de sûreté
4. La sécurité au travail pour protéger la santé des salariés



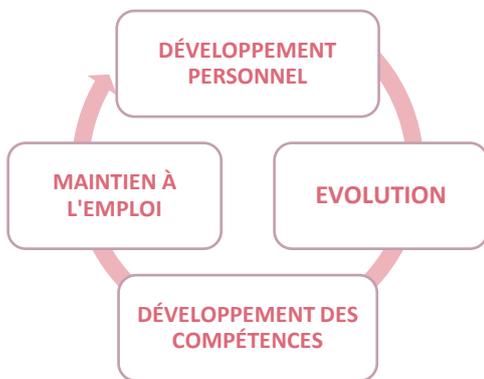
## CAPITAL HUMAIN

### ENCOURAGER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES COLLABORATEURS ET VEILLER A LEUR EVOLUTION PROFESSIONNELLE

- **Objectifs :** Développer les compétences des collaborateurs, favoriser l'évolution interne au recrutement externe, garantir un emploi pérenne, offrir des opportunités d'amélioration pour chaque personne interne à HUB SAFE.

Pour maintenir un haut niveau de compétence, HUB SAFE consacre annuellement une importante part du budget à la formation des collaborateurs. Cet engagement permet de pleinement assumer un service de grande qualité à la demande. C'est cet investissement qui fait d'HUB SAFE une référence en matière de sûreté aéroportuaire.

Un budget de 1 505 138 € a été consacré à la formation des collaborateurs en 2017



/ La formation des équipes est pour HUB SAFE un moyen efficace permettant d'accroître le développement économique local en finançant des formations qualifiantes des collaborateurs.

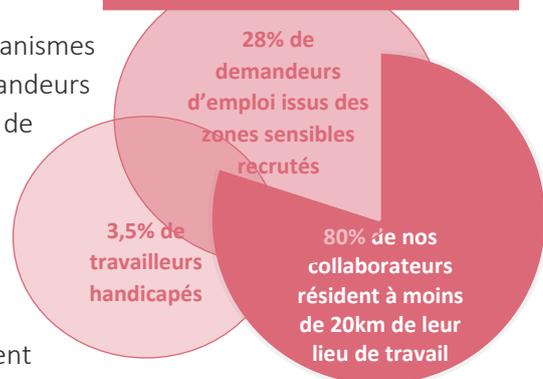
/ L'évolution interne est primordiale pour HUB SAFE. Lorsque cela est possible, les postes vacants sont prioritairement proposés en interne avant de lancer un recrutement externe. L'évolution en interne permet aux salariés de se sentir valorisés.

#### ○ Agir pour l'insertion professionnelle

Etre un employeur responsable, c'est aussi être un acteur dynamique de l'emploi : motiver les salariés à contribuer au développement de l'emploi local, aider les personnes éloignées de l'emploi à réaliser leur projet professionnel. En facilitant l'accès à l'emploi au travers de formations sur les métiers de la sûreté, HUB SAFE favorise l'égalité des chances pour tous.

HUB SAFE a développé des partenariats avec différents organismes de formation formant et d'accompagnant les demandeurs d'emploi, y compris les bénéficiaires du RSA et jeunes issus de zones sensibles. Ces partenariats ont permis d'effectuer 102 intégrations avec Camas, 99 avec Jeremy, 107 avec Planet Air'Port et 10 avec la DGF pour un total de 318 intégrations (125 de plus qu'en 2016). De plus, HUB SAFE participe deux fois par an aux forums de l'emploi organisés par la Maison de l'Environnement et du Développement Durable pour promouvoir les métiers de la sûreté aéroportuaire au public isolé de l'emploi.

En 2017, le taux de chômage en France a atteint 9,6%. Plus de 2,7 millions de personnes sont en recherche d'emploi. Les jeunes de moins de 26 ans sont le plus touchés (22% de chômage), et les seniors de plus de 55 ans (7% de chômage).



# CAPITAL HUMAIN

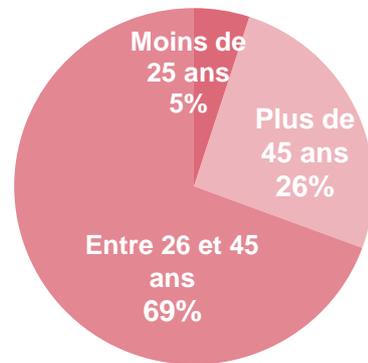
## PROMOUVOIR LA DIVERSITE ET VEILLER A L'EGALITE DES CHANCES

- **Objectifs** : le respect des valeurs d'égalité de traitement et de chances, l'égalité homme-femme et la parité, le respect du principe de non-discrimination et la valorisation de la diversité au sein du capital humain.

La Charte de la Diversité permet à HUB SAFE de s'adapter aux besoins de la société tout en assurant une performance maximale de l'entreprise. Cette Charte a été déployée sur tous les sites d'activité d'HUB SAFE et a été portée à la connaissance de tous les salariés. Cela démontre la volonté d'HUB SAFE d'agir pour refléter la diversité dans ses effectifs. En 2015, les managers et des collaborateurs ont suivi une sensibilisation sur l'ensemble des critères de non-discrimination lors d'entretiens de recrutement. Cette formation devra être renouvelée prochainement pour tous les nouveaux directeurs de l'entreprise.

HUB SAFE a également mis en place, avec HUB SAFE Training, un tutorat pour un transfert de compétences entre les générations au sein de l'entreprise. Environ 50 collaborateurs en ont bénéficiés.

Après un accord relatif à l'emploi des séniors conclu en 2009, HUB SAFE a mis en place un plan d'actions concernant les contrats de générations en 2013. L'objectif est de faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi par l'accès à un contrat à durée indéterminée chez HUB SAFE, favoriser l'embauche et le maintien à l'emploi des salariés âgés.

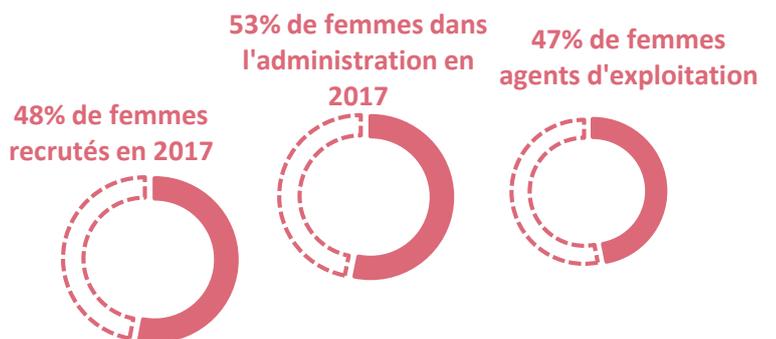


### La mixité au sein des instances de la gouvernance

La mixité dans la gouvernance d'HUB SAFE est une source de croissance. L'égalité homme-femme est un pilier majeur de la cohésion sociale, avec un effet positif sur la performance économique de l'entreprise. Son comité de direction compte 3 femmes et 2 hommes. Grace à cette mixité, l'évolution des mentalités et de la perception de la place des femmes dans notre société s'accroît. Chez HUB SAFE, l'égalité entre les hommes et les femmes s'appuie sur **deux principes** :

1. L'égalité des droits entre femmes et hommes, impliquant la non-discrimination entre les salariés en raison du sexe ;
2. L'égalité des chances visant à remédier, par des mesures concrètes, aux inégalités qui peuvent être rencontrées par les femmes dans le domaine professionnel.

En raison des fouilles corporelles aux postes inspection-filtrage, HUB SAFE est tenu par l'obligation de parité homme-femme



### CONTRIBUER PLEINEMENT AU RESPECT ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT & REDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- **Objectifs:** Réduire les émissions de gaz à effets de serre, minimiser la consommation d'énergie, optimiser les déplacements des salariés, gérer nos déchets, sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux

Le respect et la protection de l'environnement est un enjeu importants pour HUB SAFE, qui intègre pleinement le principe de précaution dans sa politique environnementale. HUB SAFE effectue annuellement un bilan GES depuis 2015.

#### ○ *Des véhicules moins polluants*

L'entreprise possédait une flotte de 52 véhicules en 2017, puis 69 en 2018 incluant l'achat de 6 nouveaux véhicules hybrides pour un total de 13 hybrides. Les déplacements généraient **194 tonnes de CO<sup>2</sup>** en 2017. Jusqu'à 2015, nos véhicules étaient principalement à essence ou diesel. La Direction a l'objectif de renouveler progressivement la flotte pour un parc 100% hybride, plus neuf et moins polluant. HUB SAFE investit aussi dans les deux roues afin de diminuer la consommation de carburant.

#### ○ *Minimiser la consommation électrique*

HUB SAFE utilise l'électricité comme principale source d'énergie dans les locaux administratifs et salles de replis des aérogares. HUB SAFE s'équipe d'ampoules à basse consommation et HUB SAFE renouvelle sa campagne de sensibilisation des équipes aux éco-gestes à adopter au quotidien à travers des fiches pratiques.

HUB SAFE a investi dans du matériel informatique à basse consommation. Un total d'une réduction de consommation de 90% d'électricité avec ce type de matériel de bureautique.

#### ○ *Des économies d'eau*

L'entreprise est consciente de la grande consommation d'eau potable pour véhicules HUB SAFE. Plusieurs centaines de litres sont ainsi utilisés pour nettoyer nos voitures. Pour remédier à ce gaspillage, HUB SAFE envisage l'installation de cuves de récupération d'eau de pluie sur nos sites afin d'effectuer le nettoyage de véhicule par eau récupérés dans ces cuves. Cela permet ainsi l'économie considérable d'eau pour le nettoyage de surfaces et de véhicules.

#### ○ *L'éco-conduite*

Pour diminuer les émissions et la surconsommation, HUB SAFE a réalisé une campagne de sensibilisation auprès des salariés sur l'éco-conduite. Ceci permet d'économiser jusqu'à 15% de carburant sur chaque trajet et réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

En 2017, HUB SAFE souhaite former les salariés qui utilisent les véhicules de service disposant du permis TZ. Cette formation devrait permettre, sur le long terme, de réduire la consommation des agents qui utilisent régulièrement les véhicules de services.

## ○ Optimiser les déplacements des salariés

HUB SAFE a élaboré en 2014 son premier Plan de Déplacement Entreprise (PDE) pour optimiser les déplacements des collaborateurs et réduire le recours à la voiture.

HUB SAFE s'est doté d'un système de communication avec téléviseur et caméra. Ceci permet aux salariés disposant d'un ordinateur de participer aux téléconférences avec 50 personnes simultanément.

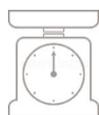
En 2016, HUB SAFE a intégré le Plans de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de l'association R'Pro'Mobilité. Cela facilite le partage et la mutualisation des déplacements sur le territoire en regroupant les actions individuelles d'entreprises pour créer une action territoriale portant sur une zone d'activités ou sur un secteur regroupant plusieurs établissements. Le partenariat pour la réalisation du PDIE est établi avec plusieurs entreprises de la zone CDG. Suite à cette adhésion, HUB SAFE a signé un contrat d'un an avec Instant System en 2017 pour la mise en place d'une plateforme de covoiturage.



## ○ Optimiser la gestion des déchets

- Le recyclage des déchets infectieux.

Depuis 2010, HUB SAFE a lancé une démarche de collecte et de recyclage de ses déchets vétérinaires infectieux liés à l'exercice de son activité cynotechnique, en partenariat avec la société DITEC. Elle est spécialisée dans la collecte et le traitement des déchets dans le respect de la réglementation et de l'environnement.



*HUB SAFE a pu collecter 650 kg de déchets infectieux depuis 2010 (400 kg pour le site de Paris-Charles de Gaulle et 250 kg pour le site de Paris-Orly).*

- Le recyclage des uniformes

Annuellement, les agents reçoivent de nouveaux uniformes. HUB SAFE fait appel au fournisseur CEPOVETT pour le recyclage des anciens uniformes. Transportés vers un centre de recyclage, les vêtements en mauvais état sont transformés en matériaux d'isolation servant à financer des projets de développement durable. Ceux en bonnes conditions sont envoyés vers des pays en voie de développement.

**Du 16 au 20 juillet 2018**  
Recyclez vos uniformes et vêtements personnels !

**COMMENT TRIER VOS UNIFORMES ?**  
Vos uniformes logotypés HUB SAFE

**QUE DEVIENNENT VOS VÊTEMENTS ?**  
Les vêtements sont collectés puis acheminés vers le centre de recyclage. Les vêtements en mauvais état sont reconvertis en matériaux d'isolation, les autres seront envoyés vers les pays émergents.

**POINT DE COLLECTE**  
CDG : Établissement Mars ou 11 - Niveau Bourgeois - Bureau F02  
Le Bourget : Bureau des superviseurs Locaux - Cynotechnie

Une démarche responsable et porteur de sens au service de l'économie circulaire.

**DONNEZ UNE SECONDE VIE A VOS VÊTEMENTS**

GRUPE HUB SAFE CEPOVETT

## ○ HUB SAFE s'engage dans la préservation des forêts et le recyclage de papier



Depuis 2016, HUB SAFE a lancé un partenariat avec un organisme spécialisé et adapté faisant appel à des travailleurs en situation handicap pour la collecte et le recyclage des déchets de bureau.

Chaque tonne de papier recyclé permet de préserver 17 arbres et limite l'émission de CO2 de 450 kilos.

Depuis 2018, HUB SAFE cherche à utiliser au maximum le papier recyclé. HUB SAFE souhaite passer à 100% d'utilisation de papier recyclé.

En partenariat avec l'organisme Cœur de Forêt depuis 2018, HUB SAFE participe à des projets de reforestations et d'économie circulaire en Bolivie, victime d'une grave réduction de l'habitat naturel.



## ENGAGEMENT ET PARTIES PRENANTES

### DEVELOPPER LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES ET LA COMMUNICATION AVEC LA SOCIETE CIVILE ET LES COMMUNAUTES LOCALES

- **Objectifs** : l'implication auprès des communautés, l'éducation et la culture locale, la création d'emplois et développement des compétences, la création de richesses et de revenus et la protection de la santé.

**H**UB SAFE doit être à l'écoute de ses parties prenantes et demeurer un acteur de développement économique pour les initiatives sociétales. HUB SAFE s'implique dans la vie et le développement de la communauté locale en participant à des initiatives et des partenariats locaux. Fidèles aux valeurs de l'entreprise, l'entreprise favorise un état d'esprit citoyen et solidaire au sein des équipes.

#### ○ Dialogue

HUB SAFE cherche constamment à améliorer la communication avec l'ensemble de ses parties prenantes : la société civile; la communauté locale; les clients et passagers. Grace aux enquêtes de satisfactions mensuelles des clients donneurs d'ordres. De plus, HUB SAFE

entame un dialogue annuel avec ses 10 fournisseurs majeurs. En interne, La société est au maximum à l'écoute des salariés à travers des mécanismes prédisposés à cet effet (baromètre social, cellules de veilles, réunions avec les représentants du personnel etc.)

#### ○ Partenariats, parrainages et soutien à la communauté locale

En 2016 est mis en place un partenariat avec la Fondation ADP. Les premiers partenariats via la fondation concernaient un projet de mécénat de compétences. Malgré le changement organisationnel de cette nouvelle année, HUB SAFE poursuit notre engagement avec la Fondation Groupe ADP.



HUB SAFE participe, avec l'association Planet Air'Port, à de nouveaux projets de développement local. Une initiative de récolte de bouchons de bouteilles plastiques a été installée au sein de l'entreprise. Elle permet une aide au financement de chiens guides pour les enfants handicapés.

HUB SAFE accentue son engagement pour le développement économique local. Depuis 2018, l'entreprise parraine un projet de reforestation et de développement durable via une association du Val d'Oise (93). Cœur de Forêt a mis en place un projet de en Bolivie en 2012 qui informe HUB SAFE trimestriellement de son bilan d'activité sur place.



## ENGAGEMENT ET PARTIES PRENANTES

### INSTAURER DES RELATIONS RESPONSABLES EN INTEGRANT DES CRITERES RSE EN INTERNE & EN EXTERNE

- **Objectifs:** Des achats responsables, l'évaluation de nos fournisseurs, un partenariat durables avec notre chaine de valeurs, une satisfaction clients, des procédés de performances, un suivi des indicateurs

L'engagement RSE d'HUB SAFE passe par l'écoute et la satisfaction clients, ainsi qu'une relation d'affaire saine avec ses fournisseurs. L'installation d'un dialogue ouvert, basé sur la confiance, permet le développement et l'amélioration de la qualité de service.

SAFE & GO

Solutions

HUB SAFE a développé une offre globale de service qui place les Hommes et les outils au cœur de la démarche. Elle repose sur la mise en œuvre d'outils numériques, de processus robustes et performants et d'un management de proximité efficace. Elle garantit à la fois la maîtrise des prestations de sûreté, la fluidité et la satisfaction des clients. SAFE & GO Solution allie la maîtrise des prestations de sûreté tout en satisfaisant la réglementation.

SÛRETE

HUB SAFE garantit le maintien d'un haut niveau de performance en maîtrisant la chaîne opérationnelle, de la formation jusqu'au contrôle qualité. HUB SAFE s'appuie sur des outils innovants et performants. L'entreprise utilise l'ensemble des retours d'expérience et des indicateurs du terrain (PAX mystères; enquêtes de satisfaction) pour que les sessions de formation soient aussi bien une réponse aux difficultés identifiées du site qu'un maintien d'un niveau optimum de performance.

INNOVATION

HUB SAFE a choisi un système de portabilité digitale via des tablettes tactiles, permettant une meilleure réactivité sur le terrain tant en matière de transmission que de retour d'information et de suivi des prises en compte. Ce système limite également les temps de saisie tout en garantissant des indicateurs fiables. Ainsi, les procédures d'exploitation dès leur création ou modification sont mises en ligne et accessibles par tous les encadrants sur les postes de travail pour une diffusion aux équipes en temps réel.

QUALITE

HUB SAFE met en place des autocontrôles et des audits sur l'ensemble des missions de sûreté permettant d'identifier, via des indicateurs, des axes d'amélioration. En complément, HUB SAFE a développé ses propres " Engagements d'accueil " afin de répondre aux attentes des clients. L'objectif général fixé est de mieux informer, accompagner et accueillir les clients.

L'organisation et la mise en place pour atteindre ces objectifs se déclinent selon trois axes:

/ L'information et la formation des salariés

/ L'évaluation et analyse de la qualité des services proposée

/ L'implication et la motivation du personnel

## ○ Des achats responsables

Une entreprise doit comprendre les impacts de ses achats, d'appréhender et connaître le profil RSE de chaque fournisseur et de chaque composante de la chaîne de valeur. HUB SAFE veut instaurer un cadre économique responsable, en capitalisant sur l'impact positif généré par nos offres et services, et en instaurant une démarche en achats durables qui encourage une collaboration avec des fournisseurs et prestataires responsables.

Les achats responsables correspondent à tout achat intégrant des exigences, spécifications et critères en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, de la protection des droits de l'homme et du développement économique. L'acheteur recherche l'efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts globaux (immédiats et différés) au sein d'une chaîne de valeur et en mesure l'impact.

C'est dans cette démarche qu'HUB SAFE et sa nouvelle responsable achats HUB SAFE se sont fixé des objectifs d'achats responsables :

**1. Que 100% de nos présents et futurs fournisseurs adhèrent à notre Charte RSE Fournisseurs.**

HUB SAFE a formalisé son processus achats et a intégré des objectifs dans les contrats avec ses fournisseurs. Ceci favorise sa collaboration avec des acteurs responsables. Cela passe avant tout par la signature de notre Charte RSE Fournisseurs.

**2. D'évaluer systématiquement les fournisseurs lors des appels d'offres sur des critères RSE concrets avec preuves à l'appui.**

Un questionnaire est utilisé pour évaluer la performance des fournisseurs en matière de RSE, en impliquant des critères sociaux, économiques et environnementaux dans le cahier des charges.

**3. De travailler avec davantage d'entreprises du Secteur Protégé et Adapté ou ESAT.**

En 2015 nous avons travaillé avec plusieurs ESAT pour une dépense totale de plus de 5000 €. En 2016, les prestations avec 4 ESAT et EA ont accumulé 6500€. En 2017, nous avons déboursé plus de 10 000€ pour des prestations avec des ESAT.

**4. Davantage collaborer avec les PME et les entreprises locales.**

Actuellement, HUB SAFE collabore avec plus de 204 fournisseurs en 2015 – 2016. Parmi ces partenariats commerciaux, ...% sont situés en Ile de France. ...% de ces fournisseurs sont des PME.

La fonction première d'Acheteuse consiste à rechercher, sélectionner et négocier produits et services au meilleur rapport qualité/prix, dans les délais impartis.



*"En matière de RSE, nous prenons en compte des enjeux de développement durable dans la démarche d'achat est désormais une nécessité. Bien au-delà de l'optimisation des coûts, nous construisons de véritables partenariats durables avec nos fournisseurs en faisant notamment appel dès que nous le pouvons à des Entreprises Adaptées (EA) qui emploient au moins 80 % de travailleurs handicapés, locales et soucieuses de l'environnement.*

*Nos fournisseurs doivent également adhérer à la Charte RSE mise en place en 2015, et seront dans le futur interrogés afin d'assurer la mise en place et le suivi des actions RSE conjointement déterminées."*

**Valérie Deman – Acheteuse HUB SAFE**

# AUDITS RSE 2016 - 2018

## 2016: HUB SAFE, UNE ENTREPRISE SOCIALEMENT RESPONSABLE

HUB SAFE a souhaité, depuis 2014 mesurer son engagement en matière de RSE. La notation extra financière permet de quantifier son avancement en la matière: La notation extra-financière consiste à évaluer la politique sociale, environnementale, et gouvernementale d'une entreprise. À partir de cette analyse, une note est attribuée à l'entreprise.

En octobre 2016, HUB SAFE a fait l'objet d'un second audit extra-financier par l'agence de notation extra-financière Ethifinance.

## Le score global HUB SAFE 2016 : 77/100

### 1 La gouvernance de l'entreprise

Note 2016 : 3+

La performance d'HUB SAFE en matière de gouvernance est jugée probante. L'amélioration effectuée depuis 2014 démontre que la transparence des organes de gouvernance, le management des risques, le contrôle interne ainsi que le respect des règles de l'éthique est en totale conformité avec les objectifs et enjeux de RSE qu'HUB SAFE s'est fixé.

### 2 L'environnement

Note 2016 : 3+

La politique environnementale d'HUB SAFE est avancée.

Les engagements pris par l'entreprise pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment l'optimisation des déplacements liés au travail, et la collecte et de recyclage des déchets, contribuent fortement à l'objectif de respect et de protection de l'environnement fixé par HUB SAFE. Un projet inter-entreprises de mise en place d'une plate-forme de covoiturage est également en cours d'élaboration, avec d'autres sociétés membres de l'association R'Pro'Mobilité, ce qui promet de nouvelles réductions des émissions de gaz à effet de serre au cours des années à venir.

### 3 Le capital humain

Note 2016 : 4-

La performance montre un niveau d'engagement certain et incontestable en matière de développement du capital humain au sein d'HUB SAFE. Les moyens et procédures mis en place en interne pour la protection de la santé et la sécurité des salariés, pour la promotion professionnelle et la diversité ainsi que le développement du dialogue social font de la stratégie de ressources humaines un pilier important de l'engagement d'HUB SAFE en faveur de la RSE et du développement durable.

### 5 L'engagement sociétal

Note 2016 : 4

La démarche d'HUB SAFE en matière d'engagement sociétal est jugée proche de l'excellence. Nos efforts envers la formation, l'insertion à l'emploi et l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail font de nous un acteur investi dans le développement et l'écoute de notre entourage sociétal.

L'audit a conclu à un engagement **excellent** d'HUB SAFE pour les objectifs suivants :

- Sociaux
- Sociétaux,
- Environnementaux,
- Gouvernance.

### 4 Les clients-achats

Note 2016 : 4 -

La politique d'HUB SAFE en matière de relations avec ses parties prenantes externes ainsi que les actions d'évolution engagées par l'entreprise concernant la déontologie, les achats durables, le management de la qualité et la satisfaction clients font d'HUB SAFE un partenaire responsable.



### ISO 26000 : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE RECONNUE

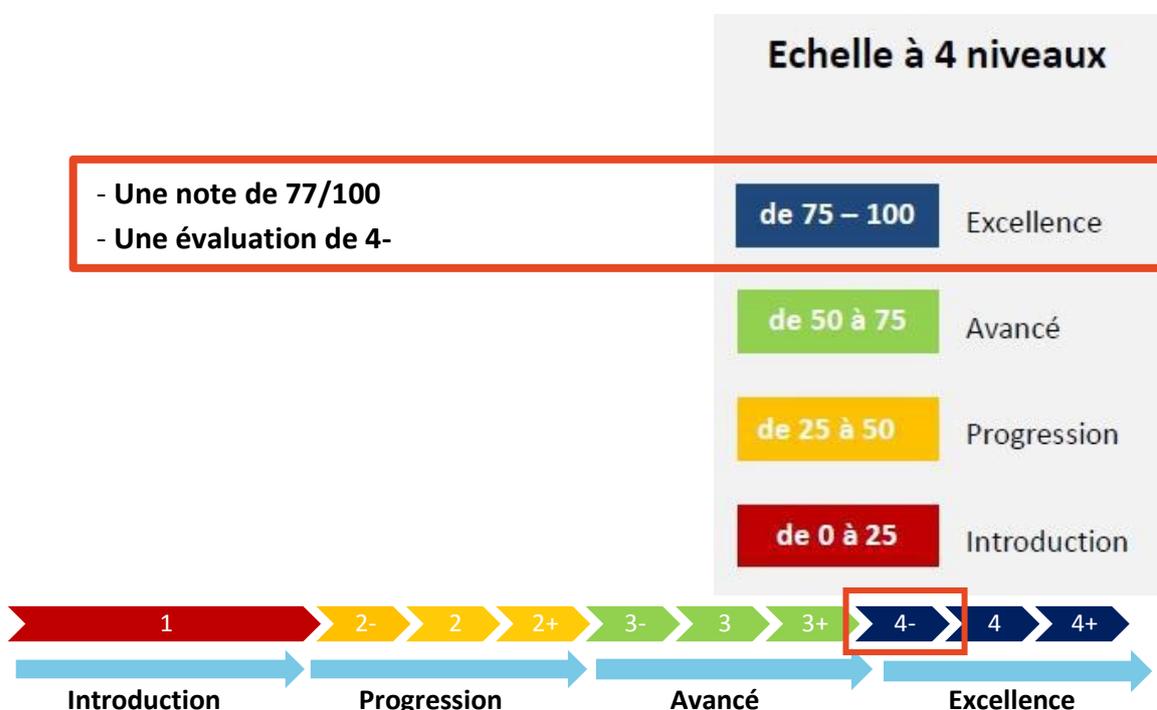
Dans le cadre de la norme ISO 26000, HUB SAFE a obtenu le niveau de performance

« EXCELLENCE »

selon le référentiel d'ETHIFINANCE.

Une belle réussite pour une seconde évaluation

#### ○ *Le positionnement d'HUB SAFE dans la grille de notation Ethifinance:*



**2017 :** A la demande du client, le Groupe ADP un audit RSE a été réalisé par le Cabinet Mazars sur l'activité Paris-Orly Sud d'HUB SAFE (octobre 2017). Cet audit des prestataires stratégiques du Groupe ADP avait pour but d'analyser la prise en compte de différents enjeux tels que le management, le climat social, l'organisation du travail, la diversité ou encore la formation.

De nombreux points forts d'HUB SAFE ont été retenus lors de l'audit. Notamment sur la qualité du dialogue social et la place donnée au sein de l'entreprise à l'insertion professionnelle et la diversité.

Ces observations positives sur la performance RSE de l'entreprise HUB SAFE démontre avant tout son engagement envers ses parties prenantes pour garantir une qualité de service élevé et la capacité de répondre aux obligations de développement durable inscrites aux valeurs de l'entreprise.

# INDICATEURS G4

	Indicateur GRI	Rapport	ISO 26 000
<b>Stratégie et analyse</b>	G4-1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	2
	G4-2	Description des impacts, risques et opportunités	
<b>Profil de l'organisation</b>	G4-3	Nom de l'organisation	1
	G4-4	Principaux produits/services et marques correspondantes	3
	G4-5	Lieu où se trouve le siège social	3, 35
	G4-6	Pays d'implantation	3
	G4-7	Nature du capital et forme juridique	3
	G4-8	Marché, répartition géographique, secteurs desservis, type de clients	3
	G4-9	Taille de l'organisation	
	G4-14	Position de l'organisation quant au principe précaution	23
	G4-15	Chartes et autres initiatives auxquelles l'organisation a souscrit	3, 6, 13, 14, 21
	G4-16	Participation à des organisations de défense des intérêts	21, 24, 27
<b>Périmètre du rapport</b>	G4-17	Structure de l'organisation	
	G4-18	Processus de détermination du contenu du rapport	
	G4-19	Périmètre du rapport	
	G4-20	Communication des données des différentes entités de l'entreprise	
<b>Dialogue avec les parties prenantes</b>	G4-24	Listes des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	27, 28, 29
	G4-25	Bases de sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	27, 29
	G4-26	Démarche de ce dialogue	27
	G4-27	Préoccupations soulevées	
<b>Paramètres du rapport</b>	G4-28	Période considérée	3
	G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport et son contenu	33
	G4-32	Index du contenu GRI	31
<b>Gouvernance</b>	G4-34	Structure de gouvernance de l'organisation	12
	G4-41	Processus pour éviter les conflits d'intérêts	13, 14
	G4-48	Procédures définies pour superviser la performance RSE	12
<b>Comportement éthiques et intègres</b>	G4-56	Code de conduite	14
	G4-57	Existence d'un service d'expert conseil en matière de RSE	12, 31, 32
<b>Performance économique</b>	G4-EC1	Performance économique et présence sur le marché	4, 32
	G4-EC7	Développement et impact des investissements en matière d'infrastructure et d'appui aux services	17, 20, 25, 27, 29
	G4-EC8	Impacts économiques indirects substantiels	28
	G4-EC9	Parts des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux sur les principaux sites opérationnels	28
<b>Environnement</b>	G4-EN1	Consommation de matières en poids ou en volume	32
	G4-EN4	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	32
	G4-EN6	Réduction de la consommation énergétique	23
	G4-EN18	Intensité des émissions de CO2	29
	G4-EN19	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	23, 24
	G4-EN22	Total des rejets d'eau par type et par destination	32
<b>Social/Emploi, Relations sociales et travail décent</b>	G4-EN32	Nouveaux fournisseurs contrôlés sur des critères environnementaux	28
	G4-LA1	Effectifs total	4, 32
	G4-LA2	Avantages sociaux	18
	G4-LA5	Effectif représenté par un CHSCT	15
	G4-LA6	Taux et types d'accidents du travail, d'absentéisme et de décès par sexe	29
	G4-LA8	Thèmes de santé et de sécurité couverts par les accords formels avec les syndicats	29
	G4-LA9	Nombre moyen d'heures de formation par an	15, 19
	G4-LA10	Développement des compétences et de formation tout au long de la vie	19
	G4-LA11	Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation	19
	G4-LA12	Composition des instances de gouvernances et répartition par statut	12
<b>Social/Société</b>	G4-LA13	Ratio salaire Hommes-Femmes	29
	G4-S01	Participation des communautés locales, des programmes de développement	16
	G4-S03	Loyauté des pratiques	12, 13
	G4-S04	Communication et formation sur les conflits d'intérêt	28
<b>Responsabilité liée aux produits</b>	G4-PR5	Enquête de satisfaction clients	27

\*La **Global Reporting Initiative (GRI)** propose des un cadre de reporting à travers des lignes directrices et des méthodes d'application des indicateurs pour examiner l'évolution des indicateurs de performance RSE d'une entité sur la durée. ISO 9001 : Système de management de la qualité – exigence. ISO 14001:2015 : Système de management environnemental – Exigences et lignes directrices pour son utilisation.

# TABLEAU D'INDICATEURS

Indicateur	Unité	Valeur 2015	Valeur 2016	Valeur 2017	Réf GRI	Réf Page	Paragraphes ISO 26000
<b>Données économiques</b>							
Chiffre d'affaires annuel	€	77 millions	78 millions	83 millions	EC1	5	6.8
<b>Environnement</b>							
Masse totale de papier consommé	t	4,3	4	3,7	EN01		6.5
Nombre de véhicules professionnels	Nb	51	64	68			
CO2 moyen de la flotte de véhicules	gCO2/Km	115	108	110	EN16		
Volume de carburant moyen consommé par véhicules/an	L/an	1212	972	1342	EN4		
Emissions totales de GES	Tonnes de CO2	203	186	194	EN16		
Evolution de consommation de CO2 par la flotte de véhicules	Tonnes de CO2		-44	+8	EN18		
Total de matières recyclées (Cèdre)	Kg		636	2084	EN22		
Total de matières infectieuses collectées (DITEC)	L	600	650	900	EN22		
<b>Données sociales</b>							
Effectif total	Nb	1412	1338	1559	LA1		6.4
Moyenne d'âge	Années	35,9	38,9	40	LA1		
Taux de féminisation	%	48	47,5	47,9	LA13		6.3.7
Taux de féminisation dans l'encadrement	%	47,3	46,1	48,3	LA13		
Nombre de femmes dans les organes de gouvernance	Nb	3	3	3	LA13		
Taux d'absentéisme global selon le tableau de bord RH HUB SAFE	%	11,3	11,4	11,5	LA6		6.4.6
Nombre de cas soumis à la cellule de veille	Nb	17	36	16	LA8		
Nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt	Nb	212	198	204	LA7		
Nombre d'accidents de travail et de trajet avec arrêt	Nb	106	395	75	LA7		
Nombre de journées de travail perdues	Nb	13963	13129	10048	LA7		
% de masse salariale dédiée à la formation	%	2,6	3	2,9	LA10		6.4.7
Taux de salariés ayant bénéficié de formation spécifique	%	96	94,9		LA10		
Nombre de salariés ayant bénéficié de formation spécifique	Nb	1356	1271		LA10		
Nombre de salariés ayant bénéficié de CIF ou de période de professionnalisation	Nb	15	113	82	LA19		
Nombre de salariés promus dans l'année dans une catégorie supérieure	Nb	10	33	30	LA12		
Total des intégrations via des partenariats	Nb	260	193	318	SO01		6.8.5
<b>Clients Achats</b>							
Résultat moyen de l'enquête de satisfaction client "PAX mystère" sur l'année 2017	%	91,4	93,5	96,99	PR5		6.7



HUB SAFE

Continental Square – Bâtiment JUPITER

1 Place de Londres BP13769

95726 ROISSY CDG Cedex